

## MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

**Au Conseil communal  
d'Ormont-Dessous**

Le Sépey, le 3 octobre 2013

### **PREAVIS N° 10/2013**

#### ***Soutien financier au Club Nordique Pays-d'Enhaut - Les Mosses pour l'acquisition d'une dameuse***

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

#### **1. Objet du préavis**

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit de Fr. 100'000.00 pour financer une partie de l'acquisition d'une nouvelle dameuse pour le Club Nordique.

#### **2. Club Nordique Pays d'Enhaut - Les Mosses**

Créé en 1997, le Club Nordique Pays d'Enhaut - Les Mosses, affilié à Romandie Ski de fond, a pour but de favoriser et de développer la pratique de différentes activités hivernales sur le site du plateau Les Mosses - La Lécherette. Il a pour tâche d'améliorer l'offre touristique liée à la pratique d'un tourisme doux et d'apporter son soutien à des solutions d'ordres techniques, notamment le choix et le balisage des différents parcours. Ce club est formé d'un comité entièrement bénévole.

Le domaine de ski de fond Les Mosses - La Lécherette et ses 42 kilomètres de pistes, toutes tracées en style classic et skating, est très apprécié tant pour les paysages féériques que pour la qualité des pistes entretenues avec soin et quotidiennement en saison.

Le plateau des Mosses accueille depuis longtemps des événements populaires et de compétitions d'importance nationale. On notera en particulier la coupe suisse de biathlon qui se dispute chaque hiver depuis plusieurs années, les derniers championnats suisses de ski de fond qui se sont déroulés en 2011 avec la présence du médaillé olympique Dario Cologna, les championnats d'Europe de ski de police, ainsi que les championnats suisses de biathlon en 2013.

Pour la saison 2013-2014, 6 événements importants sont d'ores et déjà agendés.

Ces dernières années, les communes concernées, à savoir Ormont-Dessous et Château-d'Oex, se sont unies pour redynamiser l'offre nordique sur le plateau Les Mosses - La Lécherette, soutenues activement par l'office du tourisme des Mosses et les différents acteurs concernés. Depuis 2007, année du lancement de la maison de l'Espace Nordique des Alpes Vaudoises aux Mosses, l'offre nordique n'a cessé d'évoluer.

Pour toutes ces raisons, le Club Nordique se doit et veut maintenir la qualité de ses pistes, le domaine de ski de fond Les Mosses - La Lécherette étant devenu un atout majeur pour notre région.

### **3. Dameuse**

La dameuse actuelle, de plus de 12 ans d'âge et 5'000 heures au compteur, doit être remplacée par une machine de nouvelle génération, plus économique et moins polluante, afin de permettre le maintien et l'amélioration de l'offre existante.

Le Club Nordique souhaite acquérir une dameuse Kässbohrer Pisten Bully 400 et doit, à cet effet, réunir la somme de Fr. 283'696.00, rabais et reprise de la dameuse actuelle compris.

Pour rappel, la commune participe à l'amortissement de l'emprunt de la dameuse actuelle. Fr. 5'000.00 par année ont été versés en 2006 et 2007 et Fr. 10'000.00 par année depuis 2008.

La commune de Château-d'Oex participe également à l'amortissement de cette machine à hauteur de Fr. 10'000.00 par année.

### **4. Proposition de la Municipalité**

Le Club Nordique n'a d'autres ressources financières que celles liées à la vente des vignettes et aux subventions et dons divers. La vente des vignettes de ces deux dernières saisons rapporte environ Fr. 70'000.00/saison, montant permettant de couvrir de justesse les frais d'exploitation, sans compter l'amortissement de la machine. Il est donc impossible au Club Nordique de financer seul l'achat d'une nouvelle dameuse.

Consciente de l'importance du ski de fond et de l'engagement du Club Nordique pour améliorer l'offre touristique sur le plateau des Mosses, la Municipalité propose au Conseil communal d'allouer un montant de Fr. 100'000.00 à fonds perdu pour l'achat d'une nouvelle dameuse et de prélever ce montant sur le fonds de réserve affecté au renouveau touristique du plateau des Mosses. Pour rappel, ce fonds a été créé en 2004 suite à la bascule des impôts de l'opération EtaCom. Il est alimenté à hauteur de 2.1 points d'impôt annuellement, ce qui représente une moyenne d'environ Fr. 55'000.00 par année.

La Municipalité vous propose d'allouer ce montant de Fr. 100'000.00 et de renoncer à participer à l'amortissement de cette nouvelle machine dès l'année 2014.

Le bureau de Pays d'Enhaut Région a soumis à la commission « tourisme » de financer une partie de l'achat de la nouvelle dameuse par un montant de Fr. 100'000.00 à prélever sur le fonds d'équipement touristique du Pays-d'Enhaut.

## 5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à voter les conclusions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

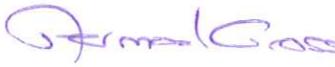
- Vu** le préavis municipal no 10/2013 du 3 octobre 2013,
- Ouï** le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

### DECIDE

- **d'autoriser la Municipalité d'allouer un montant de Fr. 100'000.00 à fonds perdu au Club Nordique Pays d'Enhaut - Les Mosses pour financer une partie de l'achat d'une nouvelle dameuse;**
- **d'autoriser la Municipalité à prélever ce montant sur le fonds de réserve affecté au renouveau touristique du plateau des Mosses.**

Veillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndic  Annie Oguey		La Secrétaire  Isabelle Mermod Gross
---	--	---

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 8 octobre 2013

Déléguée municipale : Mme Annie Oguey, Syndic